



Public visé :

- Opérateurs assurant des opérations d'ordre électrique ou en charge de diriger ces travaux.
- Personne assurant la direction effective des travaux électriques ou non, des consignations électriques, opérations dites générales, chargée de diriger ou d'effectuer des manœuvres sur des installations électriques.

Habilitations visées :

H0v, B1V, B2V, B2V Essai, BC, BR, BE Manœuvre, H1v, H2v, H2V Essai, HC, HE Manoeuvre



Prérequis :

- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.
- Être qualifié en électricité sur les opérations visées par ce programme
- Utilisation usuelle de la langue française



Durée :

- 14 heures (renouvellement) à 21 heures (Théorie en groupe : 7 h, pratique en groupe: 6.5h, évaluation: 45 min/pers.)



Nombre de participants par groupe :

10 personnes maximum en formation théorique et pratique en fonction du nombre d'habilitation par personne



Périodicité :

- L'INRS recommande une périodicité de recyclage de la formation de **trois ans** (c'est également la durée recommandée dans la norme NF C18-510)



Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Formation et évaluation obligatoires (articles R4141-13, R4141-14 et R4544-3 du Code du Travail).
- Norme NF C 18-510 + A1.

Objectif général de la formation :

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510

Contenu de la formation :

- **Module tronc commun 2**
- **Module B1 B2 B1V B2V B2V Essai - Exécutant et Chargé de Travaux hors tension en Basse Tension**
- **Module BC**
- **Module BR**
- **Module Tronc Commun Spécifique HTB**
- **Module Technique HTB**
- **Module H1 H2 H1V H2V H2V Essai - Exécutant et Chargé de Travaux hors tension en Haute Tension**
- **Module HC**
- **Module HE Manœuvres HTA Manœuvres en Haute Tension A**
- **Module HE Mesurage HE Vérification - Mesurages et Vérifications en Haute Tension**

Analyse des besoins des bénéficiaires

- Le programme de cette formation est standard, et non personnalisable. Il incombe au préalable au commanditaire de définir la durée adéquate, avec le conseiller commercial de l'organisme de formation, en fonction des aptitudes des bénéficiaires.
- Une évaluation diagnostique réalisée par le formateur confirme ou infirme l'analyse préalable. Le cas échéant, un complément de formation peut être recommandé par le formateur.

Sanction de l'action

- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées.
- Un modèle de titre d'habilitation est remis à l'entreprise indiquant les niveaux acquis, à faire signer par le chef d'entreprise pour être valable.

Codes de la formation

- Formacode 24049 – Habilitation électrique
- NSF 2553 – Electricité, électronique (non compris automatismes, productiques)

Moyens d'encadrement :

- Organisme de formation déclaré à la DRIEETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPi réglementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Formation en présence physique (nous consulter pour les modules théoriques possibles à distance).

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :

- Evaluation formative théorique par le biais d'un quizz et pratique au moyen de mises en situation d'application des enseignements

Moyens techniques à disposition :

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques en Basse Tension :
 - Local avec tableau électrique à consigner et à démonter/remonter partiellement (le courant sera coupé au disjoncteur général de ce tableau, donc dans tout ou partie d'un bâtiment)
 - Divers matériels électriques : à installer et/ou gaines et conducteurs pour réalisation d'une extension, à dépanner dans une armoire électrique (programmateur, disjoncteur, fusibles non-protégés,...)
 - Schémas électriques de l'installation utilisée
 - Instructions de sécurité écrites de l'employeur
 - Formulaires d'attestation de consignation (2 étapes) et d'autorisation de travail
 - Balisage de chantier électrique
- Pour les apports pratiques Haute Tension :
 - Local avec cellules HT à consigner (le courant sera coupé dans la totalité d'un bâtiment au moins) ou ouvrage de production ou de transport HT
 - Fusibles HT si nécessaire
 - Schémas électriques de l'installation utilisée
 - Instructions de sécurité écrites de l'employeur
 - Formulaires d'autorisation de travail
 - Fiches de manœuvres
 - Fiches de messages collationnés
 - Balisage de chantier électrique
- En cas de formation groupe sur un de nos centres, ces moyens pourront vous être mis à disposition.

Sécurité et hygiène :

- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront, selon les tâches qu'ils effectuent, posséder les équipements suivants, déterminés et remis par leur employeur :
 - Vêtements de travail couvrants
 - Outillage isolé (NF EN 60900) + cavalier et cadenas de consignation
 - Dispositif de MALT/CC (NF EN 61230)
 - Vérificateur d'absence de tension (NF EN 61243-3)
 - Eventuellement protecteurs de conducteurs
 - Tapis isolant classe 0 (NF EN 61111)
 - Casque isolant classe 0 avec jugulaire (NF EN 50365 + NF EN 397)
 - Ecran facial avec marquage R05 indice 8 (NF EN 166).
 - Nappe isolante classe ≥ 1 (NF EN 61112) et pinces isolées si nécessaire
 - Tabouret isolant et perche (NF EN 62193 ou NF EN 50508)
 - Gants isolants classe ≥ 1 (NF EN 60903)
- En cas de formation dans les locaux de l'entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaires.

Accessibilité (handicap) :

- Nous avons des centres de formation accessibles aux personnes en situation de handicap (nous consulter).

Qualité de la prestation :

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :

- Inter : à partir de 890.00€HT (21 heures), à partir de 990.00€HT (28 heures)
- Inter groupe : nous consulter